RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JURA

CHAMPAGNOLE NOZEROY

SOMMAIRE

P.3 | La Communauté de communes
- En chiffres
- L'exécutif
- Installation de conseillers communautaires
- Le personnel
- Principaux investissements en 2025

P.7 | Économie
- Réhabilitation du bâtiment « Artica »
- Achat de bâtiment
- Abattoir intercommunal
- Zones industrielles et artisanales
- Aide à l'Immobilier d'Entreprise
- Aide aux commerces
- Petits-déjeuners de l'économie
- Métiers à la Une
- Subventions aux partenaires

P.12 | Aménagement du territoire
- Réhabilitation de la rue Bazinet à Champagnole
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Autorisation du droit des sols

P.14 | Assainissement
- Travaux de mise en séparatif des réseaux
- Système d'assainissement de Le Vaudioux
- Système d'assainissement de Le Frasnois

P.15 | Environnement
- Projet Alimentaire Territorial
- Mois de l'alimentation

P.16 | Services à la population
- Enquête auprès des usagers
- Crèche intercommunale
- Micro-crèche d'Andelot-en-Montagne
- Micro-crèche de Montrond
- Laboratoire de biologie médicale
- France Services
- Subvention à CNJ Seniors
- DSP du centre aquatique

P.20 | Bâtiments scolaires
- Groupe scolaire du Val Chantant
- Travaux divers dans les écoles

P.21 | Culture et événementiel
- Subventions attribuées en 2025
- Ville à Joie

P.22 | Tourisme
- Statistiques de fréquentation
- Taxe de séjour
- Sport de pleine nature
- Inauguration du parking de la Langouette
- Parcours Jur'Aventures
- Sites d'escalade
- Véloroute Champagnole / Chalain
- Programme d'aménagement 25-27
- Projet d'aménagement des bords de l'Ain

P.28 | Communication
- Refonte de supports
- Identité graphique touristique
- Parutions presse



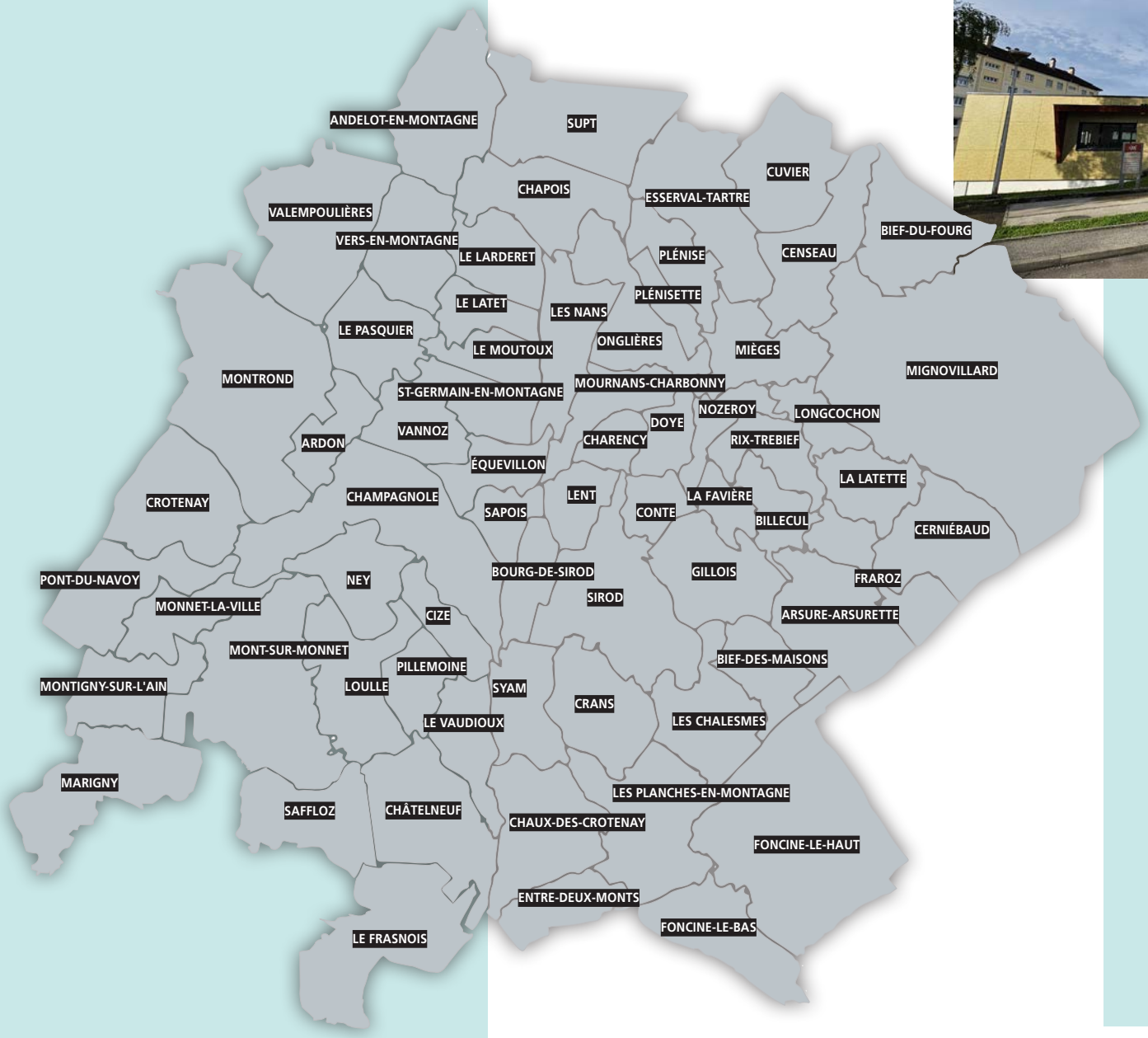
CHAMPAGNOLE NOZEROY
JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapport d'activité 2025
Directeur de la publication : Rémi Hugon, Président de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
Rédaction et conception graphique : Éloïse Jacquemin
Crédits photos : D. Bottin, Verdi Ingénierie, Lire au Cœur du Jura, commune de Chapois, commune de Valempoulières, L. Aubert, Département du Jura, F. Modolo & Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.
Imprimé par nos soins.
Septembre 2026.

Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard · 39300 Champagnole
03 84 52 06 20 · contact@champagnolenozeroyjura.fr
champagnolenozeroyjura.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





EN CHIFFRES

66 communes
627 km² de superficie
23 868 habitants

1 président
13 vice-présidents
31 membres du bureau
92 conseillers communautaires
62 suppléants
47 membres du personnel

L'EXÉCUTIF *(Jusqu'au 15 avril 2026)*



Rémi HUGON
Maire de Montigny-sur-l'Ain
Président



Philippe WERMEILLE
Maire de Cize
1er Vice-président
Affaires générales, finances & aménagement numérique



Guy SAILLARD
Maire de Champagnole
2e Vice-président
Assainissement & eau potable



Pascal TISSOT
7e Adjoint de Champagnole
3e Vice-président
Économie & aménagement du territoire



Monique VILLEMAGNE
Maire de Sirod
4e Vice-présidente
Tourisme



David DUSSOUILLEZ
1er Adjoint de Champagnole
5e Vice-président
Emploi, insertion & relations avec les partenaires



Catherine ROUSSET
Maire d'Arsure-Arsurette
6e Vice-présidente
Crèche, petite enfance & foyer d'accueil médicalisé



Alain CUSENIER
Conseiller municipal de Champagnole
7e Vice-président
Services à la population



Patrick VUITTENEZ
Maire de Saffloz
8e Vice-président
Action sociale & micro-crèches



Sébastien BONJOUR
Conseiller municipal de Champagnole
9e Vice-président
Culture & évènementiel



Gérard AUTHIER
Maire d'Équevillon
10e Vice-président
Bâtiments scolaires



Gérald COURVOISIER
Maire de Billecul
11e Vice-président
Agriculture, environnement & Projet Alimentaire Territorial



Gilbert BLONDEAU
Conseiller municipal de Foncine-le-Haut
12e Vice-président
Gestion de l'eau & des milieux aquatiques, prévention des inondations



Gérard CART-LAMY
Maire de Les Planches-en-Montagne
13e Vice-président
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

INSTALLATION
DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET SUPPLÉANTS

Au cours de l'année 2025, plusieurs nouveaux conseillers communautaires, ou suppléants, ont pris place au sein de l'assemblée délibérante :

> **Foncine-le-Bas :** Odile DUBOZ a été élue maire de la commune le 6 août 2025. Elle est devenue conseillère communautaire au sein de la Communauté de communes. Bernard LEVRAT, 1er adjoint de la commune, est devenu son suppléant.

> **Cize :** Mickaël GUTRIN, 1er adjoint de la commune, est devenu conseiller communautaire à la Communauté de communes.

> **Le Vaudioux** : Catherine MAMESSIER a été élue à la tête de la commune le 2 juin 2025. Elle est devenue conseillère communautaire au sein de la Communauté de communes. Son 1er adjoint, Benjamin LIBOZ, a pris la place de suppléant.

> **Champagnole** : Pierre BINDA est devenu conseiller communautaire à la Communauté de communes.

> **Chapois** : Lionel COURDIER est devenu suppléant à la Communauté de communes.

LE PERSONNEL

En 2025, l'équipe salariée* de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura était composée de 17 agents titulaires de la fonction publique territoriale et de 30 agents non titulaires.

** Comprenant également les agents sur contrat d'accroissement temporaire d'activité.*

Les effectifs

- Femmes : 35
- Hommes : 12

Les catégories

- A : 16
- B : 15
- C : 16

Les filières

- Administrative : 24
- Technique : 15
- Sociale : 2
- Médico-sociale : 6

Lieux de travail

- France services
- Crèche La Hulotte
- Maison du Tourisme
- Siège de la Communauté de communes

Les mouvements de personnel

au cours de l'année 2025

ARRIVÉES

- **Pierre VOUGE** - Chargé de mission alimentation de proximité et services à la population
- **Chloé AUGER** - Agent de crèche (remplacement congé maladie)
- **Carine GONCALVES** - Agent de crèche (remplacement congé maladie)
- **Charlotte BARBIER** - Chargée d'accueil à la Maison du Tourisme (emploi saisonnier)
- **Joëlle CONRY** - Éducatrice de Jeunes enfants « de terrain »

DÉPARTS

- **Chloé AUGER** - Agent de crèche (fin de remplacement)
- **Carine GONCALVES** - Agent de crèche (fin de remplacement)
- **Charlotte BARBIER** - Chargée d'accueil à la Maison du Tourisme
- **Mathilde GUILLEMENET** - Chargée de mission Tourisme

Mise à jour des Autorisations Spéciales d'Absence

Les Autorisations Spéciales d'Absence, distinctes des congés annuels, permettent aux agents publics de bénéficier de jours d'absence à l'occasion de certains événements professionnels ou familiaux. Elles peuvent concerner les fonctionnaires titulaires et stagiaires, ainsi que les agents contractuels de droit public.

La réglementation relative aux autorisations spéciales d'absence ayant évolué et certains motifs nécessitant d'être précisés, la collectivité a souhaité procéder à une mise à jour de son dispositif.

Cette actualisation visait à sécuriser les pratiques, harmoniser le traitement des demandes et garantir une information claire et accessible à l'ensemble des agents sur les droits dont ils peuvent bénéficier.

Participation employeur à la prévoyance

Dans le cadre de l'évolution des obligations réglementaires en matière de protection sociale complémentaire, la Communauté de communes a mis en place une participation employeur permettant d'accompagner les agents dans la couverture des risques liés à la prévoyance.

Depuis le 1er janvier 2025, la Communauté de communes adhère à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance, approuvée par le Conseil communautaire le 14 novembre 2024.

La participation employeur, conditionnée à l'adhésion de l'agent au contrat de prévoyance proposé dans le cadre de cette convention, s'élève à 7 € brut par mois et par agent.

Désignation d'un délégué à la protection des données

La Communauté de communes a mis en place une mission RGPD, afin de garantir la conformité de ses traitements de données personnelles et d'accompagner les agents dans leur gestion quotidienne des données.

Cette mission repose notamment sur la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO), chargé d'informer, conseiller et sensibiliser la collectivité et ses agents, de veiller au respect de la réglementation et d'assurer l'interface avec la CNIL.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2025

- **Laboratoire de biologie médicale** : 306 329,10 €
- **Micro-crèche de Montrond** : 475 261,11 €
- **Bâtiment anciennement « Artica »** : 270 113,64 €
- **Aide à l'Immobilier d'Entreprise** : 321 637 €
- **Réfection de la rue Bazinet à Champagnole** : 456 595 €



Micro-crèche à Montrond.



Réfection de la rue Bazinet à Champagnole.



Construction du nouveau laboratoire de biologie médicale à Champagnole.

ENSEMBLE IMMOBILIER ANCIENNEMENT « ARTICA »

La réhabilitation est achevée

Sur la ZA du Mont-Rivel à Champagnole, les travaux de réhabilitation de la dernière partie du bâtiment anciennement « Artica », dont la Communauté de commune est propriétaire depuis 2019, se sont achevés en décembre 2025 avec l'installation de l'entreprise La Menuithèque. Cette dernière a ainsi rejoint les 4 autres sociétés (Bavoysi, TB Auto, Soudométal et Outiland) déjà installées dans ce vaste espace situé rue de la Cimenterie.

La Menuithèque, société d'ameublement basée dans l'Aube, a souhaité implanter une succursale de son entreprise à Champagnole. Dans cet espace de 540 m², l'entreprise a installé un showroom afin d'exposer les meubles qu'elle conçoit et fabrique pour l'ensemble de la maison.

L'espace destiné à l'entreprise nécessitait d'importants travaux de réhabilitation que la Communauté de communes a entrepris au mois de juin 2025 avec la création des réseaux, le démontage d'un pont roulant, la déconstruction des cloisons et portes intérieures ainsi que la pose d'une nouvelle couverture...

La société a procédé par la suite à ses aménagements intérieurs. Elle a ouvert ses portes en mars 2026.





ACHAT DE BÂTIMENT

Jurasièges

La Communauté de communes poursuit activement sa stratégie de développement économique visant à renforcer l'attractivité du territoire. L'objectif est d'obtenir de la disponibilité foncière pour répondre à court terme aux demandes de porteurs de projet et permettre leur implantation dans la zone d'activités du Mont-Rivel.

Situé rue de la Cimenterie près de l'ensemble immobilier anciennement « Artica », le bâtiment de l'entreprise Jurasièges, laquelle a cessé son activité en fin d'année 2024, a ainsi fait l'objet, en 2025, d'un rachat par la Communauté de communes, pour un montant total de 480 000 €.

Ce bâtiment industriel dispose d'une surface de 1 224 m² et se compose de deux espaces distincts : un atelier de production ainsi qu'un local de stockage disposant de deux quais de chargement situés de chaque côté du bâtiment.

ABATTOIR INTERCOMMUNAL : VIANDE NATURE JURA

L'année 2025 a permis de mettre en place un nouveau cadre avec la fin de la délégation de service public et du budget annexe. L'actif, propriété de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (bâtiment et gros matériel), est intégré depuis le 1er janvier 2026 dans le budget principal de la collectivité. En parallèle, un bail professionnel a été signé avec la nouvelle Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Cette nouvelle forme permet à la Communauté de communes d'être présente au capital de la société d'exploitation, avec un actionnariat correspondant à l'activité actuelle (clients notamment).

Côté tonnage, l'année 2025 s'est soldée sur un volume de 1 800 tonnes.



ZONES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

CENSEAU

La Communauté de communes s'est portée acquéreuse d'un terrain d'une superficie de 45 090 m² situé sur le territoire de la commune de Censeau, le long de la D 471, pour un montant de 283 187 €. Une partie de cette parcelle demeurera à vocation agricole, tandis que la plus vaste, d'une surface de 27 800 m², sera aménagée en vue de l'accueil de nouvelles activités économiques.

Situé à proximité d'autres sociétés déjà implantées, ce terrain représente une réserve de foncier stratégique répondant à la volonté de la collectivité de permettre l'installation et le développement d'entreprises.

CHAUX-DES-CROTENAY

À Pont-de-la-Chaux, la Communauté de communes dispose d'un terrain de 9 162 m². Située en zone économique, cette parcelle représente une réserve de foncier stratégique.

L'entreprise La Lisière du Bois, spécialisée dans le secteur de la menuiserie, de la charpente et de l'agencement a souhaité se porter acquéreur d'une partie du terrain pour y construire un atelier de production et des bureaux.

Afin de répondre à cette demande, un projet d'aménagement de la zone par la Communauté de communes va être lancé. Il portera notamment sur la voirie, les accès et les réseaux.

AIE : ATTRIBUTION 2025

Des entreprises du territoire de la Communauté de communes bénéficient régulièrement d'aides dans le cadre de leurs projets d'aménagements respectifs.

Les Aides à l'Immobilier d'Entreprise sont du ressort des communes et EPCI. Au niveau de la collectivité, l'aide est apportée sous la forme d'une subvention plafonnée selon différents critères.

Merrains du jura

Merrains du Jura (Saint-Germain-en-Montagne), filiale de la scierie SIBC, est spécialisée dans la production de merrains de différentes essences qui servent à la fabrication de tonneaux.

La société a présenté une demande de subvention AIE pour la construction d'une nouvelle unité d'une surface de 868 m² permettant de développer la production de l'entreprise.

Pour cet aménagement, la subvention AIE octroyée par la Communauté de communes s'élève à 100 000 €, sur une dépense éligible totale de 1 235 311 €.





Jura Isolation

L'entreprise Jura Isolation (Cize), spécialisée dans la fabrication et la pose de panneaux et portes isothermes, a procédé à la construction d'une extension (2 405 m²) de son site de fabrication.

Pour cet aménagement, la subvention AIE octroyée par la Communauté de communes s'élève à 100 000 €, sur une dépense éligible totale de 1 291 009 €.

Compost 39

Compost 39 (Montrond), spécialisée dans la valorisation des déchets verts et agricoles, a construit une plateforme de compostage.

Pour cet aménagement innovant, qui permet de transformer localement des déchets en une ressource utile, la subvention octroyée par la Communauté de communes s'élève à 67 637 €, sur une dépense éligible totale de 676 371 €.

PréciJura

Précijura (groupe Ardec Industries) a présenté une demande de subvention AIE pour la construction d'un nouveau bâtiment sur son site d'Équevillon. Cette extension d'une surface de 720 m² a permis l'installation de nouveaux équipements et l'augmentation de la capacité de production de l'entreprise.

La Communauté de communes a octroyé une subvention AIE d'un montant de 54 000 €, sur une dépense éligible totale de 540 000 €.

FONDS DE CONCOURS

La Ville de Champagnole a sollicité un fonds de concours exceptionnel pour la réalisation d'une halle en bois. D'une surface de 1 200 m², cette construction abrite le marché hebdomadaire, ainsi que divers événements. En dehors de ces manifestations, des places de stationnement sont accessibles.

Cet équipement structurant, fréquentée par de nombreux habitants des communes avoisinantes, présente un fort intérêt collectif. Il contribue à l'attractivité du territoire et à sa dynamique commerciale.

Pour ce projet, la Communauté de communes a attribué un fonds de concours d'un montant forfaitaire de 100 000 €.



AIDE AUX COMMERCES

Opération shopping remboursé

À l'occasion de la Fête des Mères, l'Union Commerciale et Artisanale de Champagnole organise chaque année l'opération intercommunale « Shopping remboursé ».

Cette action, qui s'est déroulée du 12 au 25 mai 2025, visait à promouvoir les commerces locaux et à donner une chance aux habitants du territoire de gagner le remboursement de leurs achats effectués dans les commerces de l'ensemble du territoire.

Elle a été de nouveau soutenue par la Communauté de communes à hauteur de 7 000 €, ainsi que par le Crédit Mutuel (agence de Champagnole) à hauteur de 3 000 €.

Au total, 1 749 personnes ont participé à l'opération. 66 d'entre elles ont vu leurs achats remboursés, dont 9 gagnants à 200 € (la somme maximale remboursable). La remise des prix s'est déroulée dans les locaux de la Communauté de communes, en présence des partenaires de l'opération.



LES PETITS-DÉJEUNERS DE L'ÉCONOMIE

rencontrent un beau succès

Les Petits-déjeuners de l'économie se poursuivent mensuellement depuis leur lancement en fin d'année 2024.

Ces rendez-vous phares sur le territoire rencontrent un grand succès et regroupent environ 60 participants (entrepreneurs, artisans, commerçants, industriels, professions libérales, associations, élus communautaires et autres acteurs économiques du territoire...) chaque mois.

L'objectif de ces rencontres est de fédérer et de créer des synergies, de resserrer les liens et de tisser un réseau entre les différents acteurs économiques du territoire.

Par son attachement à favoriser l'essor économique et à valoriser les savoir-faire locaux, la Communauté de communes poursuit son accompagnement des entreprises locales.

Les Petits-déjeuners de l'économie sont organisés sur différents sites du territoire intercommunal et suscitent une adhésion toujours grandissante.

De nombreux thèmes sont abordés par les multiples intervenants, qui apportent chacun leurs témoignages et expertises au bénéfice de l'ensemble des participants.

MÉTIERS À LA UNE

Les scolaires rencontrent des professionnels du territoire

La Communauté de communes et la CCI du Jura ont organisé, le 23 septembre 2025, une action originale : Les Métiers à la Une, visant à rapprocher les scolaires du monde du travail.

Proposé sous forme de jeu d'investigation, cet exercice de terrain avait pour objectif de faire réfléchir les élèves sur leur future orientation, tout en les sensibilisant et en éveillant leur curiosité sur les nombreux débouchés offerts sur le territoire intercommunal.

C'est ainsi que deux classes de 4e du collège Gilbert-Cousin (Nozeroy), une classe de 4e du collège des Louataux et une classe de 3e « Prépa métiers » du collège Jeanne d'Arc (Champagnole) sont parties à la découverte des commerces et services partenaires de l'opération qui avaient accepté de se prêter au jeu : libraires, opticiens, fromagers, pharmaciens, agences d'intérim ou encore acteurs du tourisme...

Après un accueil à la salle du Rex, les élèves ont parcouru par petits groupes les rues de Champagnole. Leur mission : se mettre dans la peau de journalistes à travers un questionnaire à compléter et différents défis à relever. Grâce à cette expérience immersive et collaborative, qui avait également pour but de travailler l'esprit d'équipe, ils ont pu rencontrer des professionnels d'horizons très divers et en apprendre davantage sur leurs métiers, voire même en tester certains.



SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES

La Communauté de communes soutient les structures œuvrant en faveur de l'insertion professionnelle et du développement de l'emploi sur le territoire. Plusieurs structures intervenant auprès de publics en difficulté, ou en recherche d'un accompagnement vers l'emploi ou la création d'activité, ont ainsi bénéficié de subventions.

MISSION LOCALE

La Mission Locale Sud Jura accompagne les jeunes, entre 16 et 25 ans, dans leur insertion sociale et professionnelle. Dans le cadre de ce partenariat, une convention pluriannuelle a été élaborée pour la période 2025–2027, afin de formaliser les engagements réciproques entre la Communauté de communes et la Mission Locale. Pour l'année 2025, la collectivité a octroyé une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 823 €.

MEDEF

Le MEDEF Territoire Franc-Comtois conduit une action de parrainage à destination des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion. La Communauté de communes a versé une subvention d'un montant de 10 200 € pour le dispositif de parrainage à l'emploi en 2025.

INITIATIVE JURA

Association membre du réseau Initiative France, elle propose l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro, sans garantie, en complément d'un prêt bancaire classique. Le soutien de la Communauté de communes se traduit par le versement d'une subvention correspondant à 540 € par dossier accompagné. La Communauté de communes a ainsi versé une subvention d'un montant total de 8 640 € en 2025.

RUE BAZINET

La rue a été entièrement réhabilitée

En prolongement de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny, la rue Léon-et-Georges-Bazinet est particulièrement fréquentée. Son revêtement s'étant dégradé au fil des années, il devenait nécessaire de reprendre la chaussée et de procéder à une réhabilitation globale de la rue.

Cette voie, qui dessert des entreprises et des commerces, participe au développement économique du territoire et relève d'une compétence de la collectivité. Elle a par conséquent été intégrée aux voiries d'intérêt communautaire de la CC.

Après élaboration du projet par les services techniques de la Ville de Champagnole et une concertation avec l'ensemble des riverains concernés, la consultation pour les marchés de travaux a été lancée.

C'est l'entreprise Bonnefoy (Saône) qui a été retenue pour effectuer les travaux de réfection et d'aménagement, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes et maîtrise d'oeuvre de la Ville de Champagnole.

Le chantier a débuté à la fin du mois d'août 2025 et s'est achevé en fin d'année 2025. Il consistait à créer une voie piétonne et cyclable, à délimiter des places de stationnement, puis à mettre en place un corps de chaussée renforcé ainsi que des trottoirs et des revêtements neufs.

Les travaux se sont déroulés en deux phases, afin d'entraver au minimum la circulation et de permettre l'accès aux entreprises, services et commerces. La rue Bazinet a ainsi été provisoirement mise en sens unique, et les travaux se sont effectués par demi-chaussées.





Budget

456 595 € HT

Financement

- Communauté de communes : 70 %
- Ville de Champagnole : 30 %, via un fonds de concours.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi est entré dans sa dernière phase

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ou PLUi, définit les règles de développement et de protection du territoire, mais aussi celles d'occupation du sol. S'appliquant à toutes les parcelles et s'adressant à toute personne publique ou privée, il constitue le document de référence pour l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme. La volonté de la collectivité est de concilier le développement économique et l'accueil des populations, tout en préservant le cadre de vie, le patrimoine et les ressources qu'offre notre territoire.

Après la réalisation d'un diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, ce fut au tour du zonage de chaque commune d'être défini. En 2025, le PLUi a été soumis à consultation auprès de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers et de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.

Le PLUi a ensuite été arrêté, il y a quelques mois, en Conseil communautaire puis soumis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées. Après enquête publique, le PLUi sera soumis à approbation définive et entrera en vigueur en 2027.





AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) est chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme, telles que les permis de construire, de démolir ou d'aménager, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme...

Il vérifie que les projets de travaux déposés respectent les règles contenues dans les Plans Locaux d'Urbanisme, ou tout autre document d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Ces règles concernent notamment l'utilisation des sols, l'implantation, la nature, l'architecture ou encore l'assainissement...

Le service ADS de la Communauté de communes est mutualisé avec la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura et la commune de Ruffey-sur-Seille (CC Bresse Haute Seille). En 2025, le service a instruit 1 712 dossiers d'urbanisme.

DOSSIERS INSTRUITS	**1 712**
Certificats d'urbanisme	118
Déclarations préalables	1 242
Permis de construire	325
Permis de démolir	13
Permis d'aménager	14

CHAMPAGNOLE

Le chantier se poursuit

Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement, pilotés par la Communauté de communes, suivent leur cours. Ce chantier d'envergure, d'un montant de 15 120 000 € TTC, a pour objectif de mettre aux normes le réseau de Champagnole et des communes rattachées à sa station de traitement des eaux usées.

En 2025, le chantier portait sur la deuxième tranche du projet. Plusieurs secteurs ont ainsi fait l'objet de travaux au sud de la ville de Champagnole. Le projet consiste en la mise en place de canalisations neuves pour les eaux usées, la pose de boîtes de branchement et la création de regards. Un impressionnant forage horizontal a aussi été réalisé au mois de mars 2025, afin de pouvoir traverser sous la voie ferrée de la SNCF située entre la rue Émile-Zola et la rue du Colonel-Gruyer et de poursuivre ainsi les travaux dans les rues situées au-delà.





LE VAUDIOUX

Le système d'assainissement collectif est opérationnel

En 2024, la Communauté de communes a lancé un chantier, en vue de la création d'un réseau d'assainissement collectif sur la commune de Le Vaudioux : installation d'une station de traitement des eaux usées, de réseaux séparatifs ainsi que de deux postes de relevage.

Un réseau de collecte des eaux usées a ainsi été créé en vue de raccorder les habitations à la nouvelle station située à l'entrée de la commune. La station, de type filtres plantés de roseaux, est calibrée pour une capacité de 198 Équivalents-Habitants. Les travaux se sont achevés au cours du printemps 2025.

LE FRASNOIS

Une nouvelle station au hameau de La Fromagerie

Rattaché au bourg de Le Frasnois et situé à proximité des cascades du Hérisson, le hameau de La Fromagerie disposait d'une station de traitement des eaux usées sous dimensionnée et rencontrait des problèmes de fonctionnement.

Afin de préserver les sites naturels proches, la Communauté de communes a décidé de réhabiliter la station existante en conservant la fosse toutes eaux déjà en place, et de créer, en aval, un étage de filtres plantés de roseaux. Un hydroéjecteur et deux cuves ont été installés entre ces deux ouvrages afin de réoxygéner les effluents. L'eau traitée rejoint à présent la rivière Hérisson tandis que les boues sont traitées par la station de Champagnole.

La capacité de ces nouveaux aménagements est de 170 Équivalents-Habitants, pour une population résidentielle d'une quarantaine d'habitants. Ce surdimensionnement s'explique par la forte activité touristique du site des cascades du Hérisson. Les travaux ont été réalisés au cours de l'année 2025.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Projet Alimentaire Territorial a été lancé en début d'année 2025 par la Communauté de communes. Par ce dispositif national, la collectivité souhaite répondre concrètement à un ensemble de problématiques liées à l'alimentation.

En l'adaptant aux spécificités du territoire intercommunal, elle vise notamment à mettre en valeur et à soutenir les productions locales, à favoriser l'implantation de nouvelles exploitations tout en dynamisant les outils territoriaux déjà existants ou encore à rapprocher les producteurs et les consommateurs en développant les circuits courts...





MOIS DE L'ALIMENTATION

Une série de conférences proposées au public

Dans le cadre du lancement de son Projet Alimentaire Territorial, la Communauté de communes a organisé un cycle de conférences autour de l'alimentation. Elles se sont déroulées du 18 septembre au 16 octobre 2025, en amont de la journée mondiale de l'alimentation.

Adaptation des filières agricoles face à l'évolution climatique, approvisionnement en produits locaux au niveau de la restauration collective, promotion du « bien-manger » et du « moins jeter »... Différentes thématiques, liées au quotidien ont ainsi été abordées.

Des temps d'échanges étaient proposés à la suite de chaque intervention. Plusieurs conférenciers (professionnels de l'agriculture ou de la restauration collective, producteurs locaux, scientifiques, responsables associatifs...), experts dans leurs domaines respectifs, ont ainsi eu l'occasion de partager leurs connaissances.

Tout en construisant et en développant son Projet Alimentaire Territorial, la collectivité s'applique ainsi à en expliquer les grandes lignes à un public le plus large possible.

Afin d'offrir à chacun l'opportunité d'en apprendre davantage sur ces thématiques, de première importance sur notre territoire, ces conférences étaient ouvertes à tous et accessibles gratuitement. Environ 150 auditeurs se sont déplacés pour participer à ces temps d'échanges.





ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS

Des résultats à exploiter

Une enquête sur les services à la population a été réalisée au cours du printemps 2025 auprès des habitants du territoire. Les services de la Communauté de communes ont par la suite procédé à une première analyse des données récoltées.

Le questionnaire mis en place abordait de nombreux thèmes de la vie courante de façon à dresser un « portrait » des services déjà présents sur le territoire et de définir les besoins de la population.

L'objectif était de faire un état des lieux de la situation, de relever les problématiques soulevées par les habitants et les élus pour ensuite définir des axes de travail à mettre en place afin de poursuivre la dynamique du territoire sur des projets cohérents.

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

63 % sont des femmes.
37 % sont des hommes.

28 % ont de 45 à 60 ans.

44 % sont en couple et ont des enfants.

85 % résident en maison.

36 % travaillent hors du territoire de la Com-Com.

EN BREF

- **Enquête en ligne** : 2 118 répondants, dont 2 002 résultats exploitables.
- **Enquête sur papier** : 130 répondants, dont 119 résultats exploitables.

Au total, 2 121 résultats exploitables qui représentent 19,8 % des foyers du territoire.

Les maires des communes ont également pris part à l'enquête via deux entretiens spécifiques, concernant pour l'un les services à la population, et pour l'autre la santé.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Petite enfance
Les répondants recherchent principalement des outils de garde situés à proximité et proposant des horaires souples. Il ressort une bonne appréciation des services existants, mais une inquiétude se ressent en raison des futurs départs à la retraite d'assistantes maternelles.

Enfance / Jeunesse
Il y a un besoin de garde important, et des difficultés rencontrées au niveau des mercredis et des vacances scolaires. Les horaires d'ouverture du périscolaire sont pour certains trop restreints et il n'y a pas assez de places d'accueil dans les centres de loisirs.

Parentalité
Des difficultés sont observées pour concilier vie de famille et travail, tandis que les services d'aide ne sont pas toujours connus.

Seniors
Les répondants aspirent à rester le plus longtemps possible à leur domicile. Outre la santé, les principales difficultés mises en avant sont la gestion du quotidien, l'isolement, le manque de commerces de proximité et l'entretien trop lourd du domicile.

Vie sociale, culturelle et économique
Au niveau des commerces, des enseignes supplémentaires sont souhaitées en matière d'habillement et de produits locaux et frais.

Alimentation
Il ressort de l'enquête un attachement fort à l'approvisionnement local avec le souhait de renforcer le lien avec les producteurs de proximité, mais les freins principaux demeurent les prix, ainsi qu'une gamme de produits relativement restreinte.

Mobilité
La voiture reste le mode de déplacement le plus utilisé, et demeure indispensable pour 85 % des répondants. Mais ces derniers considèrent que les enjeux majeurs concernant cette thématique sont le besoin de moins dépenser et le désir de moins polluer. Les souhaits en matière de déplacements doux ressortent également.

Handicap
Les remarques relèvent principalement de la difficulté à trouver un emploi et à pratiquer des activités de loisirs.

Santé
Les répondants font part de leurs difficultés à trouver un médecin traitant, l'attente est également de plus en plus importante pour obtenir un RDV et de moins en moins de visites peuvent s'effectuer à domicile. Au niveau des médecins spécialistes et des urgences : l'offre est jugée insuffisante, la prise de RDV complexe et le délai de prise en charge trop long, les services sont loin du territoire.



CRÈCHE INTERCOMMUNALE

La Hulotte a fêté ses 20 ans !

Pour marquer les deux premières décennies de fonctionnement de l'une de ses premières réalisations intercommunales sur le territoire, la Communauté de communes a souhaité réunir, le 10 septembre 2025, élus, salariées, ainsi que les parents des enfants qui fréquentent la crèche.

Pour rappel, c'est le 12 septembre 2005 que cette structure pilote a été inaugurée. Initiée par la Ville de Champagnole, la réalisation avait ensuite été portée par la Communauté de communes « Ain-Angillon », présidée par André Jourdain.

Conçue au départ pour une capacité d'accueil de 30 places, la structure est passée à 35 places en 2010, avec une plus grande amplitude horaire. Elle a depuis accueilli plusieurs centaines d'enfants de familles champagnolaises et des environs.

Imaginé par l'architecte Thierry Barreau, ce bâtiment de près de 500 m² qui abrite à la fois la crèche La Hulotte et le Relais Petite Enfance des Assistantes Maternelles, avait nécessité à l'époque un investissement de 830 000 € HT.

En 2025, l'équipe en place se composait de 15 professionnelles qui accueillaient en moyenne 90 enfants sur l'année. Cette équipe, dirigée par Pauline Durand, permet de mettre en oeuvre un projet pédagogique de qualité à travers des valeurs fondamentales : accompagnement bienveillant, respect du rythme biologique des enfants...

Différentes animations, qui participent pleinement à l'épanouissement des enfants, sont régulièrement proposées : séances de yoga ou d'éveil musical, rencontres intergénérationnelles, spectacles, sorties (parc, bibliothèque), petites excursions...

MICRO-CRÈCHE D'ANDELOT-EN-MONTAGNE

Le nouvel équipement inauguré

L'inauguration de la micro-crèche d'Andelot-en-Montagne Les P'tits Curieux s'est déroulée le 19 juin 2025. Opérationnelle depuis décembre 2024, après plus d'une année de travaux, cette structure a trouvé sa place dans l'ancien « Modern Hôtel » du centre-bourg, entièrement réhabilité par la SCI Comte père & fils.

D'une surface de 160 m², les locaux comprennent une vaste salle d'activités, des chambres, une cuisine et un espace repas, ainsi qu'un jardin clos. Cette structure, gérée par Julie Trossat (direction : Manon Pelletier), peut accueillir simultanément 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

Financement

La Communauté de communes a acheté à la SCI Comte père & fils le lot de copropriété correspondant à la micro-crèche, pour un montant total de 268 505 € HT.

- La CAF a octroyé une subvention de 129 600 €.
- La CC a autofinancé le solde, d'un montant de 138 905 €.



MICRO-CRÈCHE DE MONTROND

Le chantier est lancé

Sur la commune de Montrond, le chantier pour la construction du bâtiment de la future micro-crèche a débuté au cours de l'été 2025 avec la viabilisation du terrain situé rue de la Mouthe, puis la réalisation du terrassement.

Une fois les travaux de maçonnerie et de menuiserie achevés, les travaux de second oeuvre ont pu débuter et se poursuivre au cours de l'année 2026. D'une surface de 143 m², ce bâtiment confié au cabinet d'architecture Sandrine Tissot, a pour particularité d'être entièrement habillé de tuiles brunes. Il est composé d'une salle d'activités, de chambres, d'une cuisine et de sanitaires, ainsi que d'un espace extérieur sécurisé. Cette nouvelle micro-crèche intercommunale a pu ouvrir ses portes en septembre 2026.

Budget prévisionnel

- Travaux : 475 261 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 35 000 € HT

Financement

Des aides de la CAF (129 600 €) et de la MSA (32 500 €) ont été attribuées pour ce projet. L'État, dans le cadre de la DETR, a octroyé une subvention de 155 877 €. Le solde sera financé par la Communauté de communes.





LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

Les nouveaux locaux opérationnels en 2026

Le chantier de construction du nouveau laboratoire d'analyses médicales a démarré en juillet 2025 à Champagnole avec les travaux de terrassement, et s'est poursuivi par les travaux de maçonnerie ainsi que la pose de la toiture et de l'ossature bois.

Les menuisiers sont intervenus dès la mi-septembre afin de mettre le bâtiment hors d'eau et hors d'air. Les travaux de second oeuvre (cloisons, menuiseries intérieures, électricité, plomberie, peinture, sols...) se sont poursuivis tout au long de l'hiver.

Les aménagements extérieurs (voirie, trottoir, parking dédié...) et la vêture de la façade ont également parallèlement été réalisés.

D'une surface de 200 m², le bâtiment a été conçu par le cabinet d'architectes FORMA³. Les travaux se sont achevés au cours du premier semestre 2026 et ont permis à la société Biogroup Médilys d'ouvrir les portes de ses nouveaux locaux au mois de mai 2026.

FRANCE SERVICES

Les trois structures France services du territoire intercommunal répondent à un réel besoin du public. Ces guichets, ouverts à tous, sont destinés à faciliter les formalités administratives et numériques du quotidien. Ce service de proximité est confidentiel et gratuit.

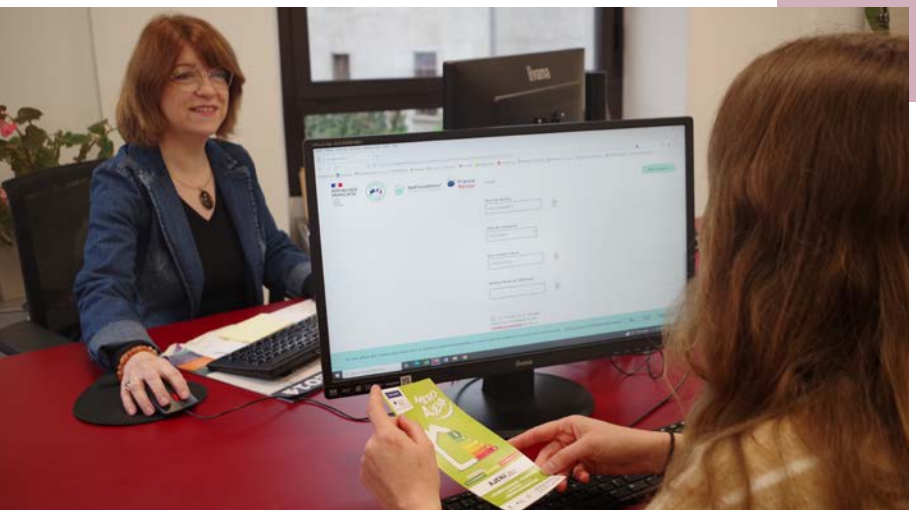
2025 en chiffres

Bilan de l'action France services sur les 3 bureaux du territoire pour l'année 2025 :

- 12 970 accompagnements au total*
- 42,1 accompagnements/jour en moyenne au bureau de Champagnole
- 64 % en visite spontanée
- 55 % de femmes et 45 % d'hommes
- 42 % de retraités, 38 % d'actifs occupés, 3 % d'actifs chômeurs, 7 % d'inactifs, 1 % d'étudiants, 9 % divers

** La fréquentation a augmenté de 27 % par rapport à 2024 en moyenne.*





SUBVENTION CNJ SENIORS

Conformément à la convention de partenariat relative au déplacement des seniors, approuvée en Conseil communautaire, l'association CNJ Seniors a bénéficié en 2025 d'une aide de 19 600 € par la Communauté de communes pour son action sur le territoire.

Pour rappel, ce service de transport solidaire, à destination des personnes de plus de 60 ans, a été mis en place fin 2019 sur le territoire intercommunal. Il fonctionne grâce aux nombreux bénévoles, notamment conducteurs volontaires, qui s'impliquent au quotidien dans leur mission.

DSP DU CENTRE AQUATIQUE

Le contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation et la gestion du centre aquatique Les Tritons, situé à Champagnole, arrivait à son terme le 30 mai 2026 (société : Vert Marine).

Lors du Conseil communautaire d'octobre 2025, les élus ont donc voté pour le lancement de la procédure de renouvellement de la DSP, pour une durée de 5 ans.

Il a toutefois été proposé, pour un meilleur confort de compréhension des usagers, de prolonger le contrat en cours d'exécution de 3 mois afin de faire débuter le suivant au 1er septembre 2026.

GROUPE SCOLAIRE DU VAL CHANTANT

Les nouveaux locaux en construction

Le projet de construction du nouveau bâtiment pour l'école primaire du Val Chantant, à Nozeroy, a été lancé sur un terrain idéalement situé : en face du collège Gilbert-Cousin.

Les locaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'atelier d'architecture Sandrine Tissot, seront composés d'un hall d'accueil permettant d'organiser le bâtiment en trois parties distinctes (maternelle, élémentaire et périscolaire), de 5 classes (avec possibilité d'en créer une 6e), d'une salle de repos, d'une salle de motricité, d'une salle pour l'accueil des périscolaires et d'un espace bibliothèque. À l'extérieur, une cour de récréation végétalisée et des emplacements de parking seront créés.

L'avant-projet définitif a été validé au cours du printemps 2025 et la demande de permis de construire déposée dans la foulée. Le coup d'envoi du chantier a été lancé au mois de septembre 2025 avec le terrassement et la création de la plateforme. Les travaux de maçonnerie ont suivi ainsi que la pose de l'ossature bois et de la charpente. Le chantier se poursuit en 2026.

La nouvelle école accueillera les enfants des classes maternelles et élémentaires domiciliés dans onze communes du « plateau » : Billecul, Charency, Doye, Gillois, La Favière, La Latette, Longcochon, Mièges, Mournans-Charbonny, Nozeroy et Rix-Trébief.





TRAVAUX DIVERS DANS LES ÉCOLES

Plusieurs établissements scolaires situés sur le territoire de la Communauté de communes ont bénéficié de travaux au cours de l'année 2025. Ceux-ci ont été financés par l'État (FCTVA), la Communauté de communes (50%) et les communes concernées (50%).

▪ **École maternelle du Boulevard**
Des travaux pour la mise en place d'un garde-corps et le remplacement de vitrages ont été réalisés pour un montant total de 12 394,78 € TTC.

▪ **Groupe scolaire de la Fresse**
Le module de chauffage a été remplacé dans les locaux du groupe scolaire pour un montant total de 2 833,25 € TTC.

▪ **Groupe scolaire du Plateau**
L'installation d'une nouvelle pompe dans la chaufferie ainsi que des travaux d'éclairage ont été réalisés pour un montant total de 7 469,50 € TTC.

▪ **Groupe scolaire de Mignovillard**
Des travaux concernant l'étanchéité du parvis de l'entrée de l'école ont été réalisés pour un montant 16 980,31 € TTC.

▪ **Groupe scolaire de Foncine le Haut**
Des travaux de pose de volets roulants, pour un montant de 7 920 € TTC, et de stores intérieurs, pour un montant de 3 722,40 € TTC, ont été réalisés.

▪ **Groupe scolaire de l'Angillon**
Des travaux de tubage de la cheminée ont été réalisés pour un montant total de 1 830 € TTC.

▪ **Groupe scolaire de la Forêt de la Joux**
Un abri mono-pente a été posé pour un montant total de 17 593,08 € TTC.



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

En 2025, la collectivité a alloué un total de 160 917,018 € de subventions à des évènements ou associations culturels et sportifs du territoire. Près d'une quinzaine de projets ont bénéficié d'une aide.

Scènes du Jura	70 000 €
Moulin de Brainans	10 000 €
Collège Floral de France	4 000 €
ArchéoJuraSites	3 000 €
Anim'Censeau	1 000 €
Biz'Art Biz'Art	2 500 €
Lire au coeur du Jura	2 000 €
Trans'Organisation	7 000 €
SARL Les 3 Républiques	23 599,20 €
Tour d'Otton	2 000 €
Autosport des Neiges	4 500 €
Chap Chapo	21 317,88 €
CNJ Organisation	10 000 €



VILLE À JOIE

En partenariat avec l'association Ville à Joie et les communes participantes, la Communauté de communes a mis en place du 7 mai au 21 juin 2025 une succession de soirées villageoises sur le territoire intercommunal.

Au total, 12 localités* ont accueilli cet évènement gratuit et convivial qui avait pour objectif de créer du lien social et de mieux faire connaître aux administrés les producteurs, services publics et associations du territoire.

Le public pouvait accéder à de nombreux stands et profiter d'animations festives et musicales. Buvette et petite restauration étaient mises en place par les associations locales. L' association Ville à Joie, basée dans la Nièvre et qui intervenait pour la première fois dans le Jura, a épaulé les communes au niveau de la logistique et de la communication. Cette association accompagne les acteurs du projet et organise des tournées itinérantes multiservices autour d'interventions variées dans toute la France.

** Crotenay, Arsure-Arsurette, Montrond, Cize, Équevillon, Nozeroy, Cuvier, Chapois, Sirod, Foncine-le-Haut, Valempoulières et Doye.*



STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

> Maison du Tourisme

En 2025, la fréquentation des trois bureaux de la Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura est restée stable, par rapport à celle de l'année précédente, avec en tout 18 119 visiteurs. Ces derniers se sont répartis dans les trois points d'information de la manière suivante :

- **Bureau de Champagnole** : 6 876 visiteurs
- **Bureau de Foncine-le-Haut** : 6 049 visiteurs
- **Bureau de Nozeroy** : 5 194 visiteurs

Présence en ligne

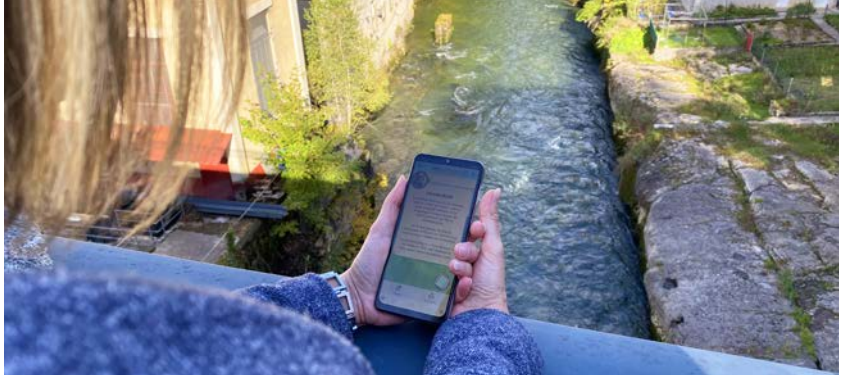
Site Internet : 22 976 visiteurs

Facebook : 8 600 followers

Instagram : 1 287 followers

Origine des visiteurs

En 2025, les visiteurs ont été en majorité français (Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône Alpes, Hauts de France, etc.). D'autres nationalités ont également été représentées, dans une moindre mesure, elles provenaient principalement des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse.



> Jur'Aventures

En 2025, 4 parcours étaient proposés par la Communauté de communes. Ces derniers ont été téléchargés 959 fois au cours de l'année (+ 45% par rapport à 2024) :

- **À la découverte de la Perle du Jura** (Champagnole): 256 fois
- **La recette de Mamie Foncine** (Foncine-le-Haut) : 151 fois
- **Le monde magique des Planches-en-Montagne** : 316 fois
- **Le mystère du lac de Narlay** (Le Frasnois) : 246 fois

> Site à pistes de dinosaures

Le site à pistes de dinosaures, accessible librement toute l'année, bénéficie également de visites guidées hebdomadaires proposées par la Communauté de communes en juillet et en août. En 2025, 124 personnes y ont participé.







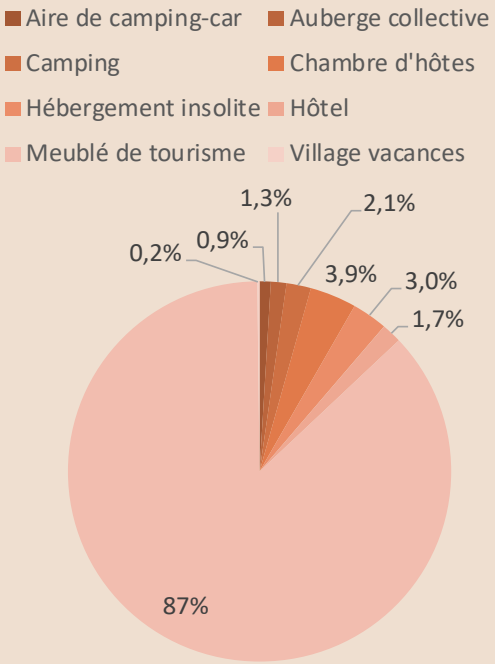
TAXE DE SÉJOUR 2025

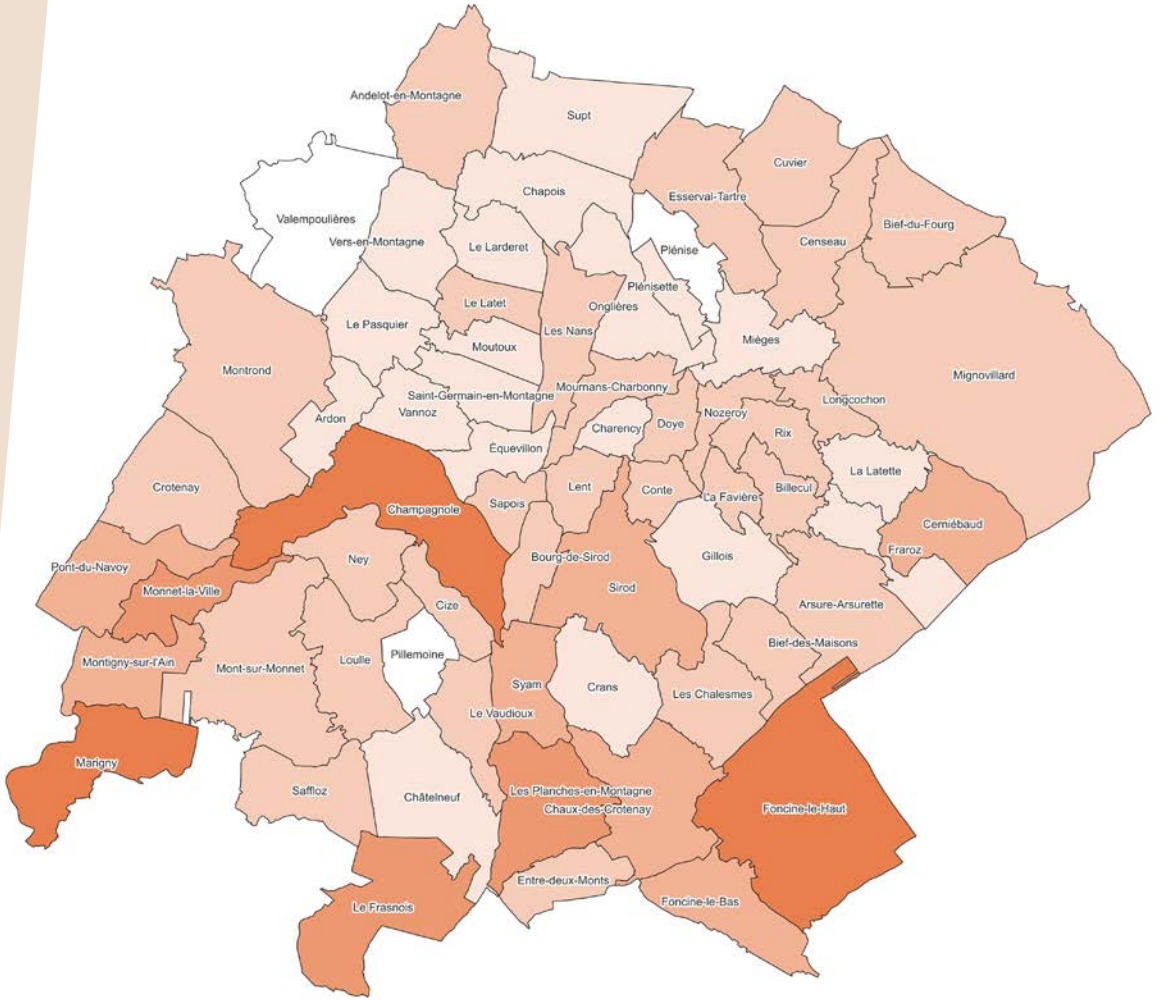
La taxe de séjour a été instituée en France par la loi du 13 avril 1910. Elle est mise en place par délibération pour favoriser le développement touristique des territoires.

La Communauté de communes a institué la taxe de séjour en 2005. Cette dernière permet de financer de multiples dépenses publiques liées au tourisme. En 2025, elle a notamment été mise à profit pour les travaux d'aménagement et valorisation liés au PDIPR, ceux de la voie PLM ou encore pour la maîtrise d'oeuvre du projet d'aménagement des bords de l'ain...

En chiffres

- **Nombre d'hébergements déclarés en 2025** : 567
- **Montant perçu par la Communauté de communes en 2025** : 355 255 €
  (dont 10 % sont reversés au Département.)





Répartition de la taxe de séjour par commune en 2025

Plus de 25 000 € | 10 000 à 25 000 € | 5 000 à 10 000 €
1 000 à 5 000 € | 20 à 1 000 € | Pas de TS

SPORT DE PLEINE NATURE

La compétence Tourisme élargie

En 2025, la Communauté de communes a procédé à la modification de ses statuts, concernant sa compétence Tourisme, dans le but de pouvoir prendre entièrement en charge les besoins en aménagement et sécurisation de sites de pleine nature permettant la pratique d'activités dédiées.

Il lui est à présent possible de mieux répondre aux attentes des habitants du territoire en matière d'évolution touristique, de procéder à l'aménagement et à la valorisation de sites reconnus d'intérêt communautaire, ainsi que d'aider au développement des sports de pleine nature, comme l'escalade (2 sites à Marigny et Entre-deux-Monts) et le canyoning (2 sites aux gorges de Malvaux et de la Langouette).

La Com-Com à la Fête du Sport

Dans le cadre de l'élargissement de ses compétences aux « Sports de pleine nature », la Communauté de communes s'est jointe le 25 juin 2025 à la Fête du Sport, un évènement proposé par le Conseil départemental du Jura dans le but de mettre en évidence la diversité sportive du territoire.

La collectivité a notamment participé à la table ronde « Sport de nature, un atout pour le Département » par l'intermédiaire de Marc Velten, chargé des activités de pleine nature à la CC.

Ce fut l'occasion de mettre en lumière le potentiel du territoire Champagnole Nozeroy Jura et de souligner le rôle moteur des disciplines comme le canyoning, l'escalade ou la randonnée, non seulement pour la pratique d'activités physiques, mais aussi pour favoriser le développement économique et touristique.





GORGES DE LA LANGOUETTE

Le nouveau parking a été inauguré

Les nouveaux aménagements du site des gorges de la Langouette ont été inaugurés par la Communauté de communes le 24 mai 2025. En raison de la forte augmentation de fréquentation observée au fil des ans (53 000 visiteurs en 2024), la collectivité, en lien avec la commune des Planches-en-Montagne, avait pris la décision d'agrandir le parking existant afin de limiter les stationnements sauvages le long de la route et d'installer des toilettes sèches accessibles toute l'année.

Les aménagements ont été réalisés de manière à ce qu'ils s'intègrent le mieux possible au sein de ce site classé préservé : revêtement en graviers, toilettes en sapin et à lombricompostage... En service depuis maintenant plus d'un an, ces aménagements ont suscité des retours positifs.

Budget des travaux

- Réhabilitation et agrandissement du parking : 31 510 € TTC
- Installation de toilettes sèches : 33 280 € TTC

Financement

- Subvention du Département : 23 604 €
- Le solde, soit 41 186 €, a été financé par la Communauté de communes.

JUR'AVENTURES

Un 4e parcours à découvrir !

Grâce au concept Jur'Aventures, on peut découvrir le territoire de façon ludique ! Mise en place par Jura Tourisme en partenariat avec plusieurs structures touristiques, cette application intègre la réalité augmentée et propose de nombreuses balades immersives à réaliser en famille ou entre amis sur l'ensemble du département.

Le principe est simple : on part à la recherche de « pierres de secrets » via une série de jeux et d'énigmes sur différentes thématiques qui permettent de se cultiver tout en s'amusant. Smartphone en main, on découvre la richesse du territoire et parcourt ses nombreux sites naturels et patrimoniaux.

Au niveau du territoire intercommunal, 3 parcours, créés par la Communauté de communes, étaient déja accessibles gratuitement tout au long de l'année à Champagnole (À la découverte de la Perle du Jura), Foncine-le-Haut (La recette de Mamie Foncine) et Les Planches-en-Montagne (Le monde magique des Planches-en-Montagne).

Mis en place au cours du printemps 2025, un nouveau circuit est proposé à Le Frasnois : Le Mystère du lac de Narlay. Partez à la découverte de la légende de la Dame Blanche près du mystérieux lac de Narlay, au fond duquel reposerait un village englouti...



SITES D'ESCALADE

Deux falaises sécurisées

La Communauté de communes a procédé en 2025 à la réalisation de deux chantiers sur les sites d'escalade du territoire :

- Au Chanet (Marigny), une vingtaine d'arbres pouvant s'avérer dangereux ont dû être abattus par l'ONF.

- Au Morillon (Entre-deux-Monts / Chaux-des-Crotenay), plusieurs arbres qui menaçaient de tomber ont également été abattus, tandis que d'autres, déjà tombés, ont été dégagés de la falaise. Une purge de blocs rocheux a été réalisée dans le même temps.

Les deux sites sont en accès libre tout au long de l'année. Les parois du Morillon sont dotées d'une vingtaine de voies, avec des hauteurs allant de 8 à 25 mètres. Le Chanet demeure quant à lui le lieu de pratique idéal pour les débutants, avec des voies courtes de 5 à 8 mètres.

L'entretien courant de ces parois revient aux communes concernées et au Département.



VÉLOROUTE

Liaison La Pergola / Doucier

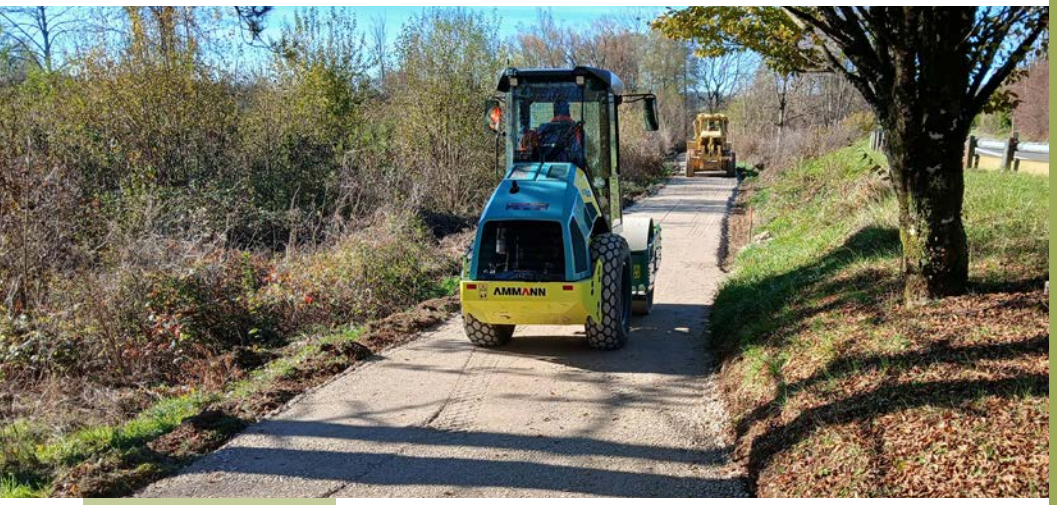
La véloroute reliant Champagnole au lac de Chalain a connu une nouvelle avancée en 2025 avec la création d'une liaison entre Marigny (La Pergola) et Doucier.

Pour rappel, ce projet d'aménagement de véloroute, piloté par le Département en lien avec la Communauté de communes, a été lancé initialement en 2017.

Dans un premier temps, il s'agissait de relier Champagnole à la piste déjà existante (Montigny-sur-l'Ain / Marigny) via Pont-du-Navoy.

Le chantier s'est ensuite intéressé au tronçon reliant la commune de Marigny au camping de La Pergola.

L'étape suivante a consisté en l'aménagement d'une voie verte le long de la RD 27, entre la route d'accès à La Pergola et le parking de la plage de Doucier : élargissement et reprise globale du revêtement existant, pose d'une bordure sur le passage d'un ruisseau, assainissement pluvial, plantations et signalisation. Les travaux se sont achevés en mars 2025.



PDIPR

Sentiers de randonnées

Le nouveau programme de travaux et d'aménagement des circuits de randonnées (PDIPR) a débuté en 2025. Il se déroule en partenariat avec le Département, ainsi qu'avec la Région Bourgogne Franche-Comté pour la partie « Échappée Jurassienne ». De premiers chantiers ont déjà été réalisés courant 2025 :

- **Gorges de la Langouette | Les Planches-en-Montagne**
Réparation d'un garde-corps suite à une chute d'arbre.
- **Site à pistes de dinosaures | Loulle**
Réimpression et pose de panneaux d'interprétation.
- **Belvédère des 3 clochers | Pillemoine**
Remplacement du garde-corps du belvédère.
- **Source de l'Ain | Conte**
Réfection des marches d'escalier menant à la source.
- **Côte de Maclu | Le Frasnois**
Sécurisation de la montée qui mène au belvédère des 4 lacs depuis le lac du Petit Maclu : remplacement de marches d'escalier, pose de garde-grèves et de mains courantes.

Gestion des déchets

Dans le même cadre, la Communauté de communes a généralisé la mise en place de panneaux informatifs sur la gestion des déchets dans les communes du territoire les plus fréquentées au niveau touristique. L'objectif étant d'ôter progressivement les poubelles présentes sur site qui donnent lieu à des débordements en interpellant les visiteurs pour les inciter à repartir avec leurs déchets et laisser derrière eux un site propre et préservé.

Une phase-test avait été réalisée dans quelques communes dotées de sites phares. En raison des retours positifs de cette expérience, il a été proposé à l'ensemble des communes du territoire disposant d'un départ de circuit de randonnées ou d'un site touristique remarquable de se doter de panneaux « Objectif zéro déchet ». Plus d'une vingtaine de communes ont souhaité participer à l'opération.

UN CIRCUIT DE RANDONNÉE PÉDESTRE À VALEMPOULIÈRES

Un nouveau circuit de randonnée au départ de Valempoulières a été inscrit au PDIPR en 2025. Long de 8 km, ce parcours plonge au coeur des forêts des Moidons et de la Joux, en passant par la découverte de pittoresques cabanes de bergers et du belvédère de la Madone.





AMÉNAGEMENT DES BORDS DE L'AIN

Une liaison verte va être créée

Porté par la Communauté de communes, le projet vise à mettre en valeur les rives de l'Ain sur les communes de Champagnole, de Cize et de Ney. Il s'agit de les réaménager et de les requalifier en créant notamment une liaison verte en forme de boucle, qui inclura la pose de passerelle(s).

L'objectif est de créer un itinéraire de randonnée qui suive la rivière et qui permette de relier plus facilement les trois communes concernées, en utilisant des sentiers déjà aménagés et en créant de nouveaux cheminements.

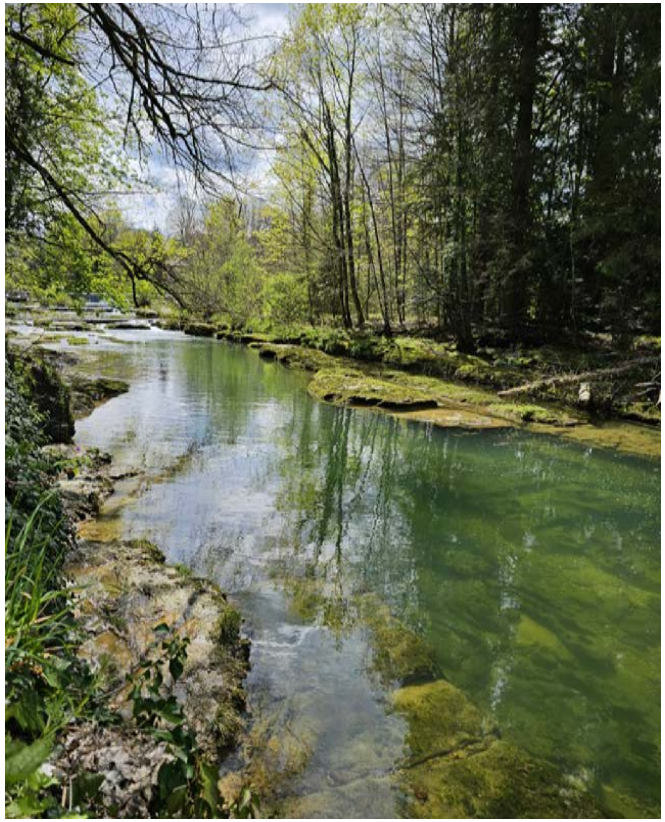
Dans le cadre d'un appel à projets, la candidature de la Communauté de communes a été retenue pour bénéficier d'un accompagnement par Bourgogne Franche-Comté Tourisme et par Atout France, à hauteur de cinq journées d'ingénierie qui se sont déroulées au cours du premier semestre 2025.

Cet accompagnement avait pour but de bénéficier de recommandations d'aménagement ainsi que d'un benchmark de bonnes pratiques existant déjà sur des projets similaires.

Recommandations paysagères, choix d'un mobilier adapté et respectueux du site ou mise en place d'équipements de loisirs font partie des items à prendre en compte afin d'aménager et de valoriser au mieux ce site naturel, particulièrement apprécié des locaux comme des touristes.

La collectivité mène à présent une réflexion globale pour étudier la faisabilité et le meilleur aménagement possible.

Le marché pour la maîtrise d'oeuvre a été attribué en 2025 à l'entreprise Ingaïa Acere. C'est elle qui a la charge de réaliser le diagnostic et de concevoir les futurs plans d'aménagement.



REFONTE DE SUPPORTS

Le CC' Mag a fait peau neuve

Support très apprécié des usagers du territoire intercommunal, le CC' Mag a vu son identité graphique entièrement repensée par le service Communication de la collectivité à l'automne 2025. Les graphismes sont à présent réalisés en interne.

Ce magazine, distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 66 communes que compose le territoire, est édité deux fois par an. Il s'agit d'un support essentiel pour communiquer auprès des habitants sur les missions et actions portées au quotidien par la collectivité.

Pour rappel, la rubrique « Journal des communes » concerne directement les municipalités du territoire et leur permet de diffuser des articles sur les aménagements réalisés, les travaux à venir ou encore les manifestations organisées dans leur commune (dans le respect de la ligne éditoriale du CC' Mag).



Les supports touristiques ont été repensés

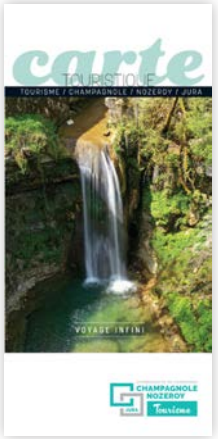


En début d'année 2025, la Communauté de communes a engagé la refonte d'une partie de sa documentation touristique, afin de l'actualiser et de la moderniser.

▪ Le magazine touristique, édité jusqu'en 2024 à un rythme de deux par an, a été entièrement retravaillé en interne, en début d'année 2025, pour aboutir à une nouvelle formule « 4 saisons ». Tiré à 12 000 exemplaires, ce magazine a été mis gratuitement à la disposition des visiteurs dans les bureaux de la Maison du Tourisme ainsi que dans de nombreux lieux touristiques.

▪ Le guide de randonnées pédestres a également fait l'objet d'une refonte. De nombreux itinéraires de randonnées y sont décrits, via une quinzaine de fiches plastifiées. Le nord-ouest du territoire étant le moins bien doté en matière de circuits, un nouveau parcours a été ajouté, qui met en avant les points forts des environs de Valempoulières. 2 000 exemplaires de ces nouveaux topos ont été imprimés. Ils sont proposés au prix de 8,50 € dans les bureaux de la Maison du Tourisme.

▪ 20 000 cartes touristiques ont également été mises à jour au cours du printemps 2025. Support le plus demandé par les visiteurs du territoire, il localise sur une carte tous ses incontournables : points de vue, cascades, lacs, patrimoine bâti... Ce document est disponible gratuitement dans les bureaux de la Maison du Tourisme.



IDENTITÉ GRAPHIQUE

Un nouveau logo pour le service Tourisme

Dans la même optique que la refonte des supports touristiques, la Communauté de communes a engagé, en début d'année 2025, la refonte du logo du service Tourisme et de la Maison du Tourisme

Dans le but de créer un lien direct avec celui de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura dont ils dépendent et d'identifier rapidement la collectivité, cette nouvelle identité graphique en reprend les principaux codes institutionnels.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHAMPAGNOLE NOZEROY
JURA
Tourisme



DIVERS SUPPORTS

Tout au long de l'année 2025, de nombreux supports variés ont été réalisés par la collectivité : visuels (panneaux, banderoles, affiches, flyers, cartes de visite, invitations...), documents de présentations ou encore signalétique bâtimentaire...

Ils participent pleinement à la construction de l'image de la Communauté de communes dans l'espace public et auprès de l'ensemble des usagers du territoire.

PARUTIONS PRESSE / MAGAZINES

En 2025, 6 visuels, ou rédactionnels publicitaires, ont été réalisés par la Communauté de communes pour parution dans la presse et les magazines locaux.

Publicités touristiques
- Petit Futé (publicité sur 1 page)
- Guide été Hebdo 39 (publicité sur 1 page)

Rédactionnel touristique
- Jura le Magazine - CDT du Jura (rédactionnel de 2 pages)

Publicités institutionnelles
- Hebdo 39 (publicité sur 1/2 page, thématique Économie)
- Hebdo 39 (publicité sur 1/2 page, thématique Ville à Joie)
- Hebdo 39 (publicité sur 1/2 page, thématique PAT)







CHAMPAGNOLE NOZEROY
JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA

Bâtiment Le Jouef
3 rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE

03 84 52 06 20
contact@champagnolenozeroyjura.fr
champagnolenozeroyjura.fr

